

ACTION URGENTE

UN CONSEILLER MEURT EN DÉTENTION AUX MAINS DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

Fernando Albán, conseiller de *Primero Justicia*, parti d'opposition vénézuélien, est mort en détention au siège du Service bolivarien de renseignement national (SEBIN) le 8 octobre. Son corps est tombé du 10^e étage des locaux du SEBIN à Caracas, et les circonstances de sa mort demeurent floues.

Le 8 octobre, les autorités vénézuéliennes ont signalé que **Fernando Albán**, conseiller du parti d'opposition *Primero Justicia* (Justice d'abord), s'est suicidé en sautant par une fenêtre du 10^e étage du siège du SEBIN, où il était détenu depuis le 5 octobre. Dans leurs déclarations, le procureur général Tarek William Saa et le ministre des Relations intérieures, de la Justice et de la Paix Néstor Reverol ont livré des versions contradictoires quant aux circonstances entourant sa mort.

Fernando Albán a été arrêté vendredi 5 octobre à son arrivée à l'aéroport de Caracas. Selon le ministère des Relations intérieures, de la Justice et de la Paix, il a été arrêté par le SEBIN qui le soupçonnait d'être « impliqué dans la tentative d'attentat contre des représentants du gouvernement lors d'un rassemblement public en août 2018 ». On ignore où il se trouvait durant les heures qui ont suivi son interpellation. Lorsqu'il est mort le 8 octobre, il n'avait toujours pas comparu devant un juge afin de déterminer la légalité de sa détention, malgré l'expiration du délai légal de 48 heures.

Selon l'avocat de Fernando Albán, plusieurs éléments rendent son suicide improbable, notamment les restrictions de sa liberté de mouvement pendant sa détention par le SEBIN, car les cellules se trouvent au sous-sol et aucune information n'a été fournie sur la manière dont il est parvenu jusqu'au 10^e étage.

Selon les autorités vénézuéliennes, Fernando Albán s'est suicidé, mais aucune investigation n'a été menée sur les circonstances de sa mort, qui risque de rester mystérieuse si une enquête rapide, approfondie et indépendante n'est pas menée immédiatement. Amnesty International a recensé plusieurs cas de détentions arbitraires à caractère politique de personnes considérées comme mettant en cause la politique gouvernementale, et plusieurs allégations de torture et de mauvais traitements infligés en détention par des agents du SEBIN.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez une enquête approfondie et indépendante, dans les meilleurs délais, sur les circonstances et les causes de la mort de Fernando Albán, notamment sur de possibles actes de torture ;
- demandez que l'enquête respecte le droit et les normes en matière de droits humains, notamment la possibilité pour la famille de Fernando Albán d'accéder à toutes les informations ;
- engagez les autorités à protéger le droit à la vie et à l'intégrité personnelle de toute personne placée en détention, ainsi que le droit à un procès équitable.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 NOVEMBRE À :

Procureur général

Tarek William Saab

Fiscalía General de la República

Avenida México, Manduca a Pelelojo

La Candelaria

Caracas, Venezuela

Twitter : @TarekWilliamSaab

Courriel : ministeriopublico@mp.gob.ve

Formule d'appel : *Dear Attorney G^{al}, /*

Monsieur le Procureur général,

Médiateur

Alfredo Ruiz

Defensoría del Pueblo

Av. Urdaneta, Centro Financiero Latino,

Piso 26, Los Anaucos, Caracas

Venezuela

Twitter : @Defensoria_Vzla

Fax : +58 (0212) 5077025

Formule d'appel : *Dear Ombudsman, /*

Monsieur,

Copies à :

[Amnesty International Venezuela](#)

AIVEN, Torre Phelps, Piso 17

Plaza Venezuela

Caracas, Venezuela

Twitter : @amnistia

Courriel : info@aiven.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays (adresses à insérer) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN CONSEILLER MEURT EN DÉTENTION AUX MAINS DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La détention de Fernando Albán a eu lieu après l'adoption par le Conseil des droits de l'homme d'une résolution qui demande au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme de rendre compte de la situation au Venezuela lors des trois prochaines sessions du Conseil. En outre, le 26 septembre 2018, six États américains ont soumis la situation du Venezuela au bureau de la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), affirmant que des crimes contre l'humanité, comme la torture et les détentions arbitraires, ont été commis.

Le Service bolivarien de renseignement national (SEBIN) est une force armée qui dépend de l'exécutif et est placée sous le commandement de la vice-présidence. En tant que service de renseignements, sa fonction principale est « la neutralisation des menaces réelles ou potentielles pour l'État vénézuélien ». Bien que l'arrestation et le placement de personnes en détention provisoire ne relèvent pas de ses fonctions, le SEBIN dispose depuis plusieurs années de cellules dans divers endroits.

En outre, le SEBIN rend compte directement au vice-président de la République du Venezuela, et n'est donc pas régi par la réglementation organique du ministère du Pouvoir populaire pour le Service pénitentiaire.

Amnesty International a recensé plusieurs cas de détentions arbitraires à caractère politique de personnes considérées comme des détracteurs de la politique gouvernementale, des militants ou des responsables politiques. Parmi ces cas, elle a reçu des allégations de torture et d'autres formes de mauvais traitements infligés pendant la détention par des agents du SEBIN – coups, noyades, décharges électriques, violences sexuelles notamment. Par ailleurs, les agents du SEBIN ignorent bien souvent les procédures légales et les décisions judiciaires en matière de procédure régulière et de détention.

Nom : Fernando Albán
Homme